REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE LA COHESION SOCIALE ET DE L'INDEMNISATION DES VICTIMES

Allocution de Madame le Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes

---

Journée d'hommage aux victimes de l'attentat du 13 mars 2016 à Grand-Bassam

---

Grand-Bassam, 20 mars 2016

Excellence Monsieur le Président de la République,

Madame la Première Dame,

Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Economie des Finances et du Budget,

Mesdames et messieurs les Présidents d'Institutions,

Messieurs les Ministres d'Etat,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Armées,

Monsieur le Gouverneur du District d'Abidjan,

Monsieur le préfet de Grand-Bassam,

Monsieur le Maire de Grand-Bassam,

Honorables Chefs traditionnels et guides religieux,

Chères victimes et chers parents de victimes,

Chère population de Grand-Bassam,

Mesdames et Messieurs,

Nous voici rassemblés, ce jour, à Grand-Bassam, première capitale de la Côte d'Ivoire, ville ouverte sur le monde, pour saluer la mémoire des victimes de l'attentat terroriste du 13 mars 2016. Des victimes innocentes, qui étaient là, pour des moments de loisirs, dans le cadre de leurs activités professionnelles quotidiennes, parce que c'est le chemin qui mène à leur domicile ou tout simplement pour accomplir leur devoir : sauver la vie des autres. Dans cette fureur aveugle d'arracher la vie, le bien le plus précieux que possède l'être humain, il n'y a pas eu de tri. Les citoyens de toutes les nationalités, sans distinction de races, d'ethnies, de religions, de professions ou de classes

sociales, ont subi la terreur de ceux qui sont venus semer la mort. Des hommes et des femmes ont perdu la vie ou risquent d'être handicapés pour toujours par les séquelles de leurs blessures physiques et/ou morales.

Les raisons de cette attaque terroriste nous restent inconnues, mais aucune idéologie politique, sociale, économique ou religieuse ne peut justifier le fait d'ôter la vie aux autres.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes rassemblés pour saluer la mémoire de toutes les personnes qui ont perdu la vie et apporter la compassion de l'Etat et de la Nation à leurs familles. Il s'agit non seulement des familles de nos compatriotes, mais aussi de celles des personnes, venues des autres parties du monde, qui vivent avec nous, avec qui nous avons appris, pour certaines, à partager nos joies et nos peines. Il s'agit également des familles de nos vaillants soldats, morts en héros pour la patrie. Leur sacrifice nous remplit d'une grande fierté.

J'adresse à toutes les familles de victimes, au nom du Président de la République et du Gouvernement, les sincères condoléances de la Nation ivoirienne.

Nos pensées vont également aux blessés à qui nous nous souhaitons un prompt rétablissement.

Permettez-moi de rendre ici un vibrant hommage à tous les médecins et secouristes dont le professionnalisme et l'abnégation ont permis de sauver des vies.

J'adresse également la compassion du Président de la République et du Gouvernement à la ville de Grand-Bassam et à toute la Côte d'Ivoire meurtrie.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,

Nous ressentons une très grande douleur face à cette terrible épreuve. Mais les douleurs et les épreuves contribuent également à forger et à fortifier l'âme des peuples et des nations. La Nation ivoirienne, rassemblée autour du Président de la République et du Gouvernement, est debout. Parce qu'elle est debout, elle a pu, grâce à la prompte intervention de nos Forces Spéciales, maîtriser la situation et limiter les pertes en vies humaines.

La nation ivoirienne est debout pour affronter tout ce qui peut porter atteinte aux valeurs cardinales qui en constituent le socle : la fraternité, la solidarité, l'hospitalité, la tolérance, l'acceptation et le respect de l'autre. Elle est restée débout pour assurer, immédiatement, la prise en charge médicale et psychologique des blessés et des familles, dans les hôpitaux et à domicile afin d'amoindrir les effets des chocs émotionnels.

Pour traduire la solidarité et la compassion de la Nation, une somme symbolique d'une valeur de 1000 000 FCFA est remise à chaque ayant droit désigné de la famille des personnes décédées et une somme de 500 000 FCFA à chaque blessé. Les blessés qui sont hospitalisés, d'autres familles de victimes et tous ceux qui n'ont pas pu fournir les documents requis, recevront ultérieurement leurs chèques. Les personnes morales : les structures hôtelières, les artisans et la municipalité de Grand-Bassam bénéficient d'un soutien d'une valeur globale de 300 000 000 FCFA, comme décidé au Conseil des Ministres tenu le mercredi 16 mars 2016 à Grand-Bassam.

La Nation ivoirienne, qui est restée debout, est sensible à la solidarité des pays amis et frères dont elle a reçu le soutien et le réconfort. Elle apprécie à sa haute valeur cette marque de solidarité qui est le reflet de la politique d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Président Alassane Ouattara. La Côte d'Ivoire est l'amie de tout le monde et l'ennemie de personne. Elle leur dit un grand merci.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs,

Malgré l'épreuve de la douleur, la vie doit continuer. Elle doit continuer pour montrer notre volonté inébranlable de ne pas céder face au terrorisme. Elle doit continuer pour conduire les grands chantiers de notre pays dans la perspective de l'émergence à l'horizon 2020. Elle doit continuer en maintenant et en renforçant l'unité nationale et la cohésion sociale. Pour ce faire, nous devons vaincre la peur et ne pas céder à la panique, mais rester vigilants face aux dangers qui menacent notre Nation.

Toutefois, notre vigilance ne doit pas aboutir à la stigmatisation et à l'indexation qui mettraient à mal la cohésion nationale. Leurs effets seraient encore plus nuisibles que ceux des actes de lâcheté du terrorisme.

Unis et solidaires, riches de notre diversité, rien ne pourra arrêter la marche de notre pays vers un développement qui offre à tous des chances égales d'épanouissement individuel et collectif.

Vive la Côte d'Ivoire !

Je vous remercie.

Mariatou KONE